

Eléments du projet urbain de Bordeaux



bordeaux2030.fr



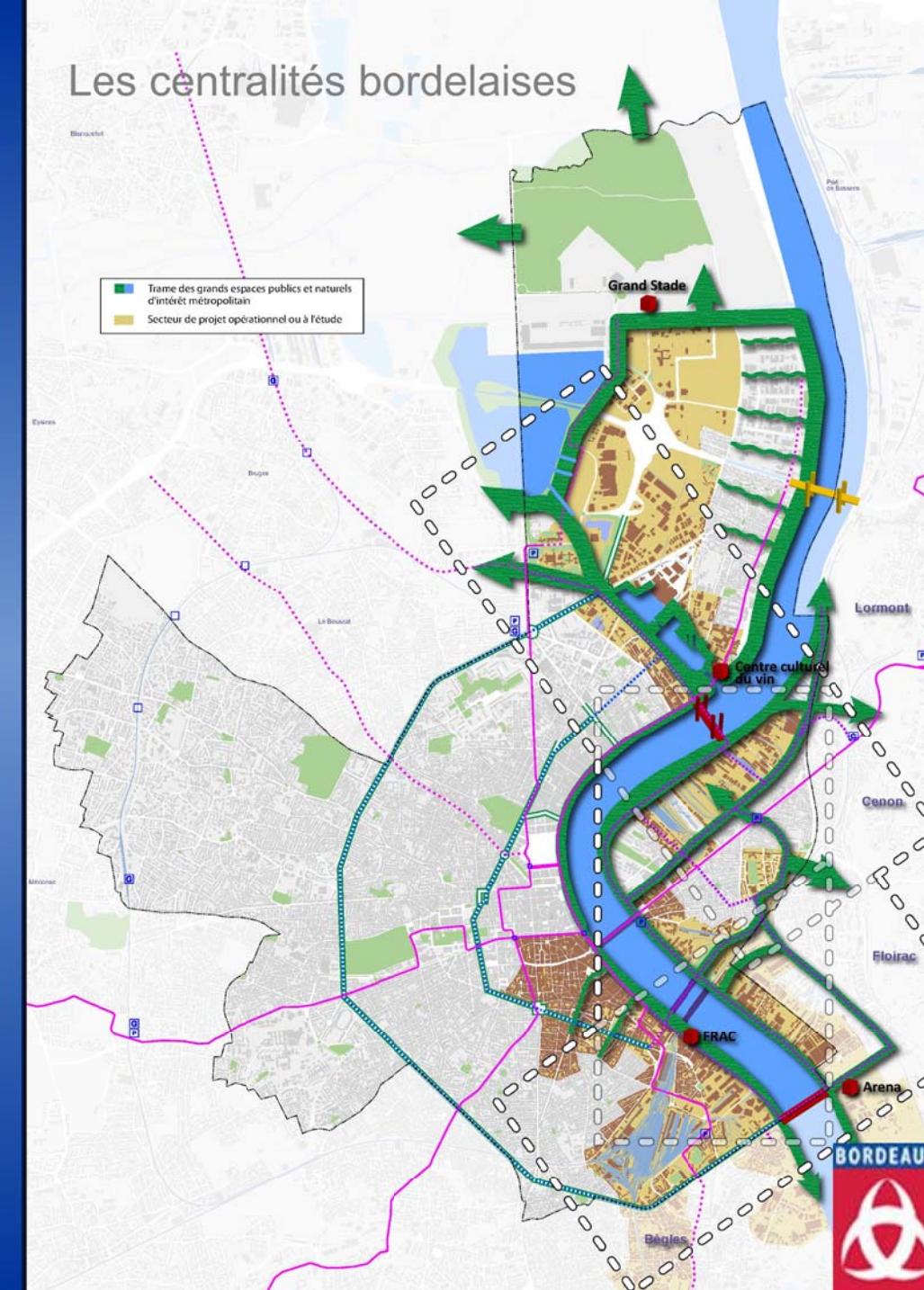
✓ La révision du PLU : outil de mise en œuvre du projet de territoire bordelais

- ✓ Le projet de territoire bordelais, ce sont plusieurs centralités liées par un réseau d'espaces publics ou naturels d'intérêt métropolitain : le parcours des bords d'eau
- ✓ Depuis 1995, Bordeaux a regagné 30 000 habitants en construisant presque exclusivement dans les quartiers constitués
- ✓ D'ici à 2030, Bordeaux développera ses efforts de construction à plus de 80% dans les nouvelles centralités



bordeaux2030.fr

Les centralités bordelaises



Le paysage de Bordeaux en 2030

Les nouvelles centralités bordelaises



Les Bassins à flot



bordeaux2030.fr



Le paysage de Bordeaux en 2030

Les nouvelles centralités bordelaises



© Agence Nicolas Michelin et Associés / perspective 01 Plan

Les Bassins à flot : plus de 5 000 logements
et tout un quartier à faire émerger

[bordeaux2030.f](http://bordeaux2030.fr)

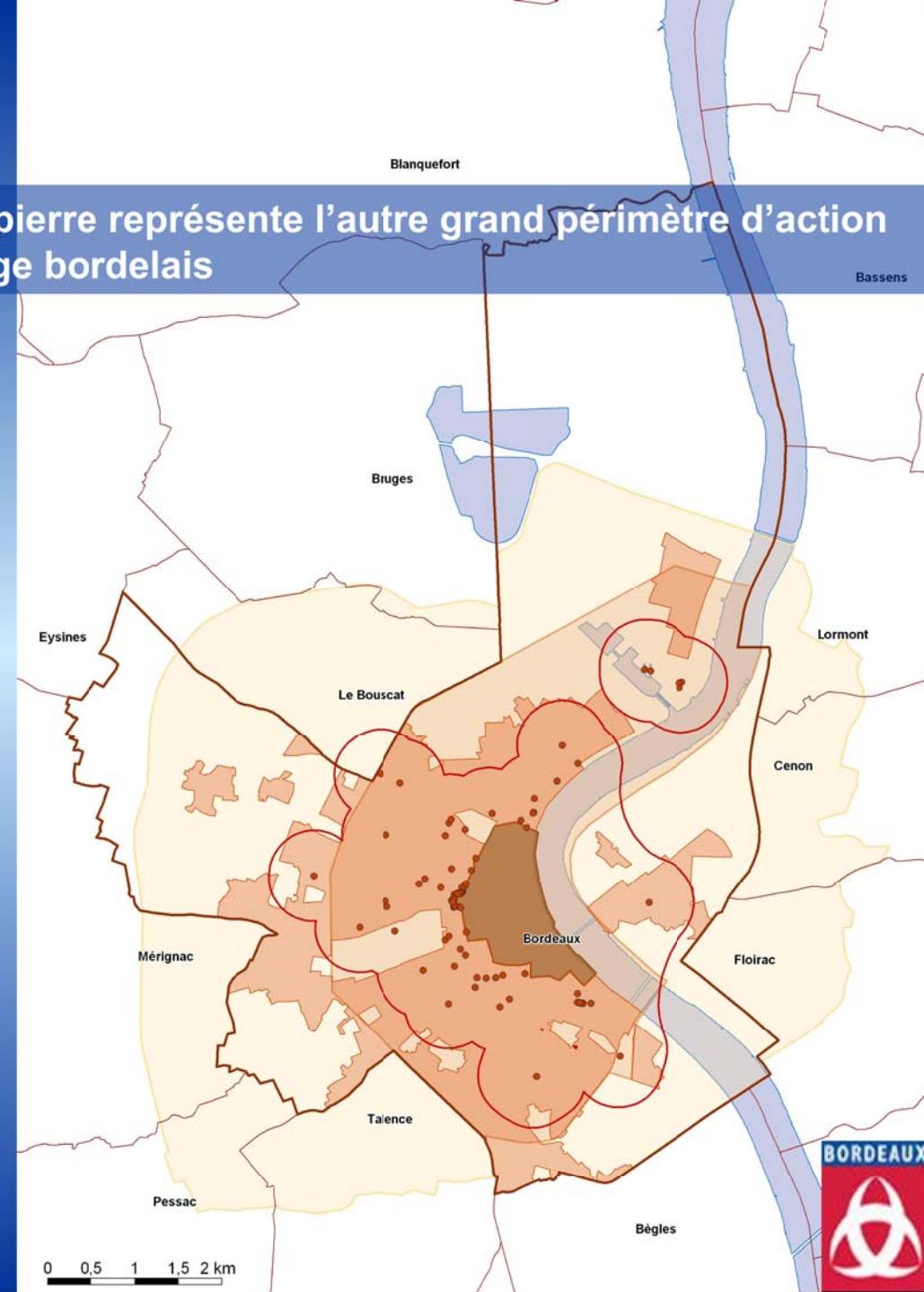


Le paysage de Bordeaux en 2030

Au-delà du secteur sauvegardé, la ville de pierre représente l'autre grand périmètre d'action patrimoniale et un marqueur fort du paysage bordelais

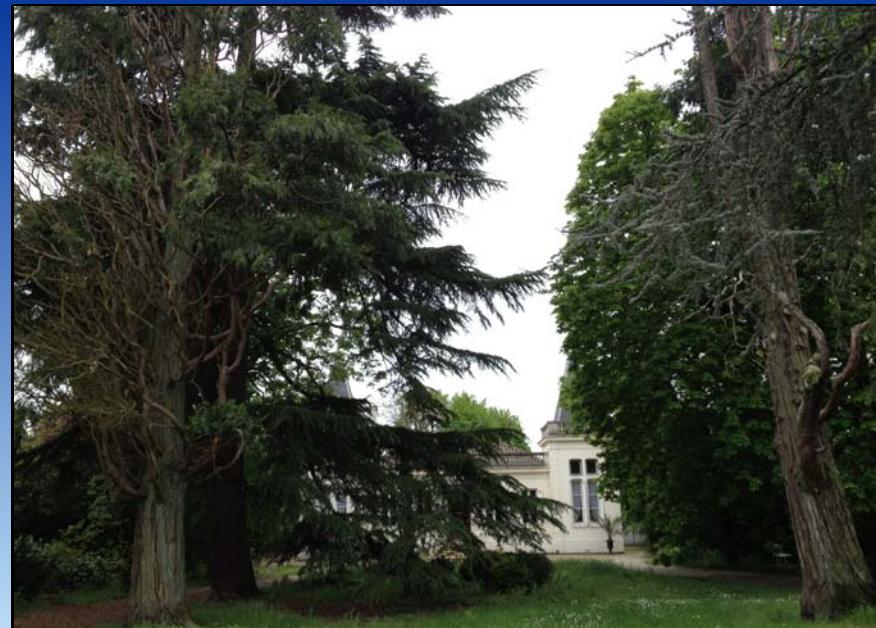


bordeaux2030.fr



Le paysage de Bordeaux en 2030

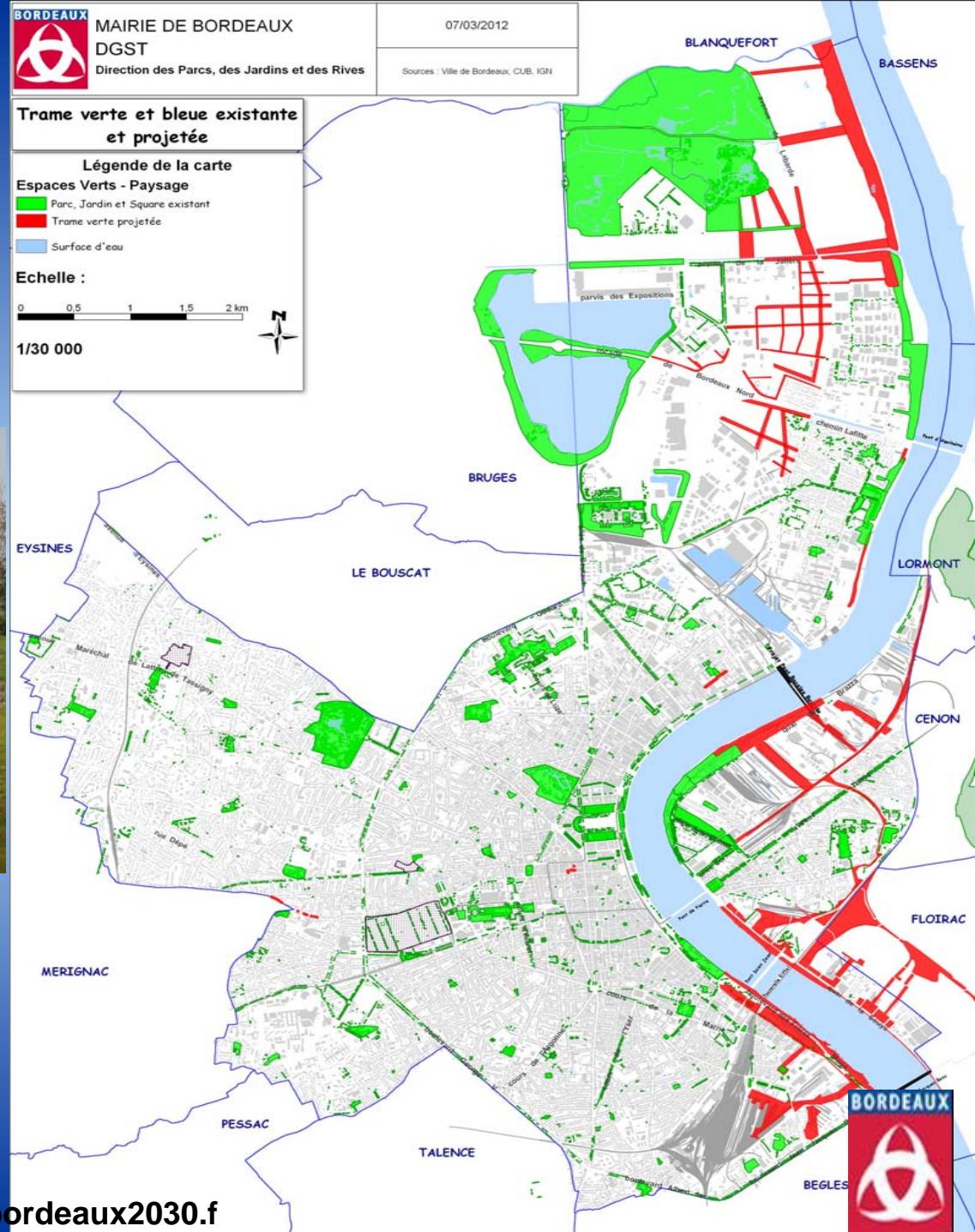
Une évolution urbaine régulée
pour les quartiers résidentiels
de Caudéran et Saint-Augustin



Biodiversité dans la ville : valoriser et développer le patrimoine naturel bordelais



Projet de trame verte
Ville de Bordeaux



Biodiversité dans la ville : valoriser et développer le patrimoine naturel bordelais

Inscription de servitudes de protections patrimoniales et paysagères
(art L123-1-5-7 du code de l'urbanisme)

Exemple de fiche sur Bordeaux intégrée à la 6ème modification du PLU en novembre 2012



bordeaux2030.f

N°	P3107	P3108
Commune(s)	Bordeaux	Bordeaux
Nom	Secteur Saint Augustin – 29 rue Thérésia Cabarrus / rue Peyrecave	Secteur Saint Augustin – 87 rue de Rigoulet
Superficie	0,2 ha	0,3
Planche(s)	34	34
Intérêt	Intérêt paysager et culturel Jardin d'accompagnement d'un hôtel particulier. Sujets bien développés. Impact sur la rue très important, foisonnement végétal. Un Cèdre et un Magnolia remarquables.	Intérêt paysager et culturel Jardin d'accompagnement d'un hôtel particulier. Impact sur la rue très important, foisonnement végétal qui présente une aération dans l'alignement des façades. Présence d'un Cèdre remarquable.
Prescriptions spécifiques	<p>Le projet doit :</p> <ul style="list-style-type: none">- conserver une limite végétale forte sur la rue : enveloppe boisée qui présente une respiration dans la ville dense- conserver les sujets remarquables (Cèdre et Magnolias)	<p>Le projet doit :</p> <ul style="list-style-type: none">- conserver une limite végétale forte sur la rue Rigoulet : enveloppe boisée qui présente une respiration dans la ville dense- conserver les sujets remarquables (Cèdre)- préserver la composition du jardin en gardant l'équilibre entre le bâti, le jardin ouvert et sa lisière boisée

Utiliser les énergies renouvelables et réinvestir l'espace public dans une dimension écologique et participative



La chaufferie bois de Ginko



La centrale photovoltaïque au parking du parc des expositions



Jardin partagé au parc Rivière



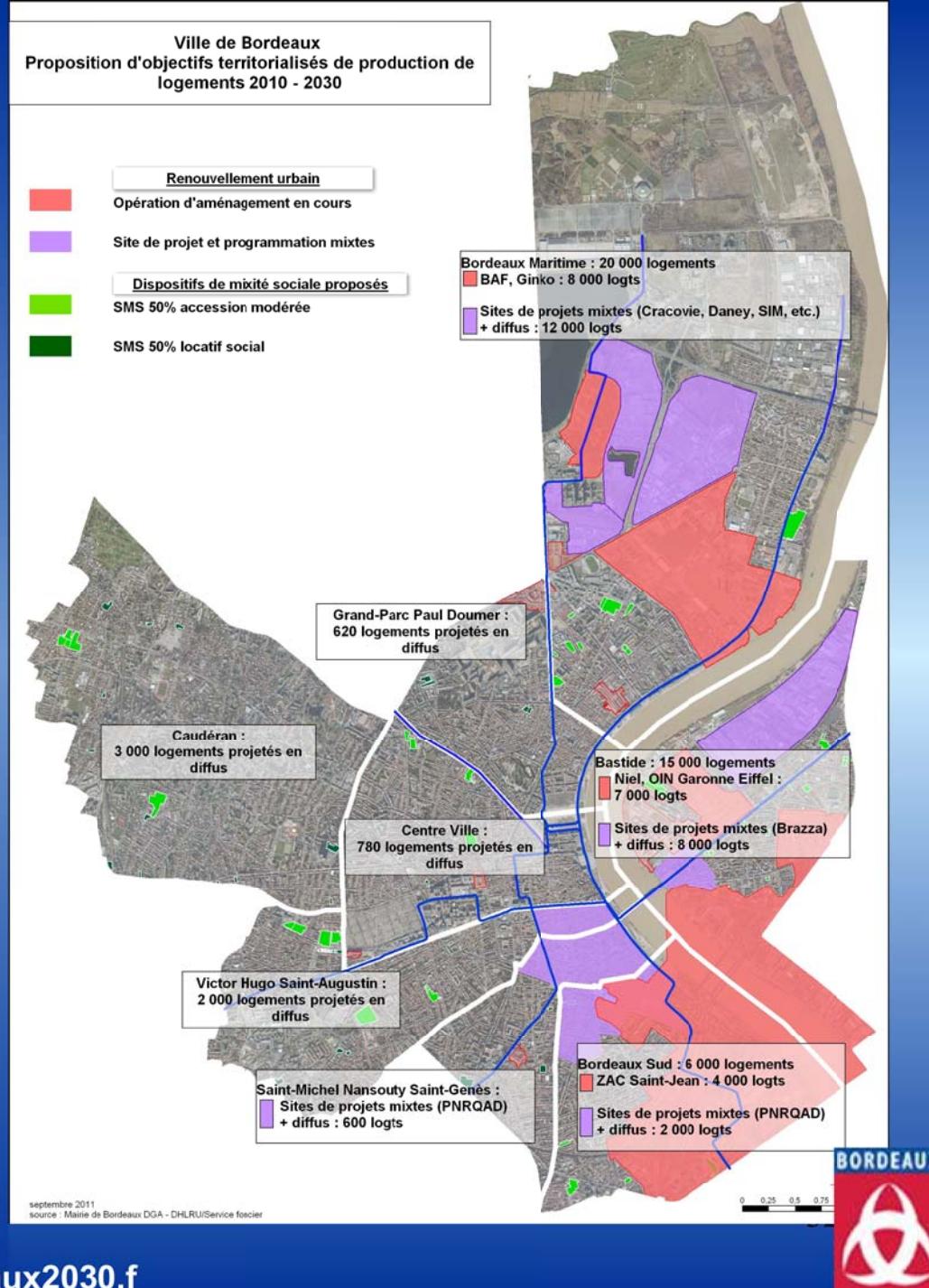
La rue Kléber dans le cadre de l'opération Bordeaux Recentes



bordeaux2030.fr

Orientations de la Ville en matière d'habitat dans le PLU 3.1

- ✓ Un objectif **60 000 logements** d'ici à 2030, soit une moyenne de **3 000 logts / an**
- ✓ Une production de logements soutenue à 80% par les grandes opérations d'aménagement
- ✓ Une production de logements fondée sur une diversité de l'offre pour l'accueil de toutes les populations
 - 35 % de *logements locatifs sociaux*
 - 20 % en *accession maîtrisée*
 - 45% en *accession libre*



Orientations de la Ville en matière d'habitat dans le PLU 3.1

Les objectifs qualitatifs demandés par la Ville pour chaque programme de logements dans le cadre d'un urbanisme négocié

Taille minimum des logements

- T1 à 30 m²
- T2 à 45 m²
- T3 à 65 m²
- T4 à 80 m²

Typologie des logements

- 40% de T1 et T2
- 35% de T3
- 20% de T4
- 5% de T5



La politique des déplacements : privilégier les mobilités douces et une gestion raisonnée de la place de la voiture

Plan vélo : les infrastructures et le stationnement

- ✓ Prolongement du réseau express vélo (y compris sur les boulevards)
- ✓ Création d'une « ville 30 » dans l'intraboulevard et généralisation rapide du tourne à droite
- ✓ Développer le réseau de stationnement dans les parcs publics
- ✓ Rendre accessible le stationnement vélo dans les constructions privées



La politique des déplacements : privilégier les mobilités douces et une gestion raisonnée de la place de la voiture

Poursuivre le développement des transports collectifs

- ✓ Continuer le plan d'équipement des voies de couloir bus
- ✓ Extension des lignes de tramway existantes et création de la ligne D
- ✓ Poursuite des études pour la desserte de la rive droite et le bouclage de la rive gauche en site propre (bus, tramway)



Un nouvel usage de la voiture

- ✓ Incitation au covoituring
- ✓ Autopartage à développer
- ✓ Bornes de recharge pour les véhicules électriques



Intégrer et développer la ville active

- ✓ Préserver et développer les pôles de référence économiques bordelais : activités liées à la navigation et la plaisance aux Bassins à flots, pôle d'activités tertiaires à Saint-Jean Belcier, activités existantes (CNB, Sud-Ouest, GMP) et une filière tournée vers l'économie verte sur la rive droite
- ✓ Promouvoir et renforcer les activités qui font l'image et la force de Bordeaux : le tourisme et la filière viti-vinicole
- ✓ dans les opérations d'aménagement, imposer sur la base d'études spécifiques, les lieux préférentiels de positionnement des activités de commerces, services et de production.
- ✓ Dans certains secteurs de la ville , adopter le principe des linéaires commerciaux garantissant dans certaines rues choisies la maîtrise des typologies de commerces et services



La déclinaison du projet à l'échelle communale dans toutes ses dimensions :

